



## Contrat de publicité

Cliquez sur le lien pour nos **dates de publicité 2024**.

Avant de remplir ce formulaire, veuillez lire nos **directives au sujet de la publicité**.

Nom de l'entreprise: _____	#ACCP: _____
Personne contact: _____	
Adresse de facturation: _____	
Ville, province, code postal: _____	
Courriel: _____	Téléphone: _____

*S'il vous plait joindre la publicité à ce contrat et indiquer la date d'envoi préférée (urgente, non-urgente, etc.)*

**Je désire** (cochez tous ceux qui s'appliquent):

1. Courriels

Bulletin électronique (Listserv)

Préférence de période d'envoi: \_\_\_\_\_

Courriels isolés

Préférence de période d'envoi: \_\_\_\_\_

2. Offres d'emploi, espaces de bureau et recrutement de participants à des recherches pour le portail de membres

3. Événements à venir

4. Événements à venir en vedette

Préférence de période d'envoi: \_\_\_\_\_

5. Envoi postal

6. Cognica Veuillez sélectionner la taille de la publicité:

page entière  1/2 page  1/4 page  Format carte d'affaire

Veuillez indiquer toutes les éditions dans lesquelles vous voulez inclure votre publicité:

Automne  Printemps

# Contrat de publicité

La publication d'une publicité par l'ACCP ne constitue pas une approbation de l'annonceur, ni des produits ou services annoncés. L'ACCP n'est pas responsable des allégations faites dans une publicité. Les annonceurs ne peuvent pas, sans consentement préalable, incorporer dans une publicité ultérieure le fait qu'un produit ou un service a été annoncé dans une publication de l'ACCP. L'acceptabilité d'une publicité pour publication est basée sur des considérations légales, sociales, professionnelles et éthiques. L'ACCP se réserve le droit de rejeter, d'omettre ou d'annuler unilatéralement toute publicité qui ne répond pas à ces normes.

Veillez noter que toutes les soumissions publicitaires sont soumises à l'approbation de l'ACCP. Les courriels isolés et les listes de diffusion seront réservés sur réception d'un contrat de publicité dûment rempli et d'un acompte de 50 % du coût de l'annonce demandée. Une facture sera envoyée à l'adresse électronique fournie dans le contrat, accompagnée d'instructions simples sur la manière de procéder au paiement. Le solde sera facturé une semaine avant la date prévue de la publicité. Pour toutes les autres publicités, le paiement sera facturé avant ou au moment de la publication.

L'ACCP exige que tous les contenus publicitaires lui parviennent au plus tard 7 jours ouvrables avant la date prévue. Veillez noter que si le contenu n'est pas reçu dans le délai imparti, l'espace publicitaire deviendra disponible et pourra être acheté par les annonceurs. Aucun remboursement ne sera effectué si l'annonceur ne respecte pas la date limite. Toute modification de l'annonce doit être envoyée 3 jours ouvrables avant la date de l'annonce. Les modifications seront effectuées dans les 24 heures suivant la réception des mises à jour.

Les annulations sont autorisées, mais elles doivent être soumises par écrit à l'ACCP par courrier électronique à l'adresse [communications@ccpa-accp.ca](mailto:communications@ccpa-accp.ca). L'acompte de 50 % exigé lors de la réservation ne sera pas remboursé. Les ajouts et/ou révisions sont sujets à des frais supplémentaires. Les prix sont nets de commissions d'agence et ne sont pas soumis à la TPS. La publication de toute annonce et l'insertion de matériel sont subordonnées à l'approbation, par l'ACCP, des annonces et des encarts.

\*En signant ce contrat, je consens aux termes mentionnés ci-haut.

\*Signature: \_\_\_\_\_

\*Date: \_\_\_\_\_

Veillez envoyer le formulaire complété à [communications@ccpa-accp.ca](mailto:communications@ccpa-accp.ca).